PIfSup2014_2015.indd 1

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

onisep

Le schéma des études supérieures

Les principaux itinéraires de formation

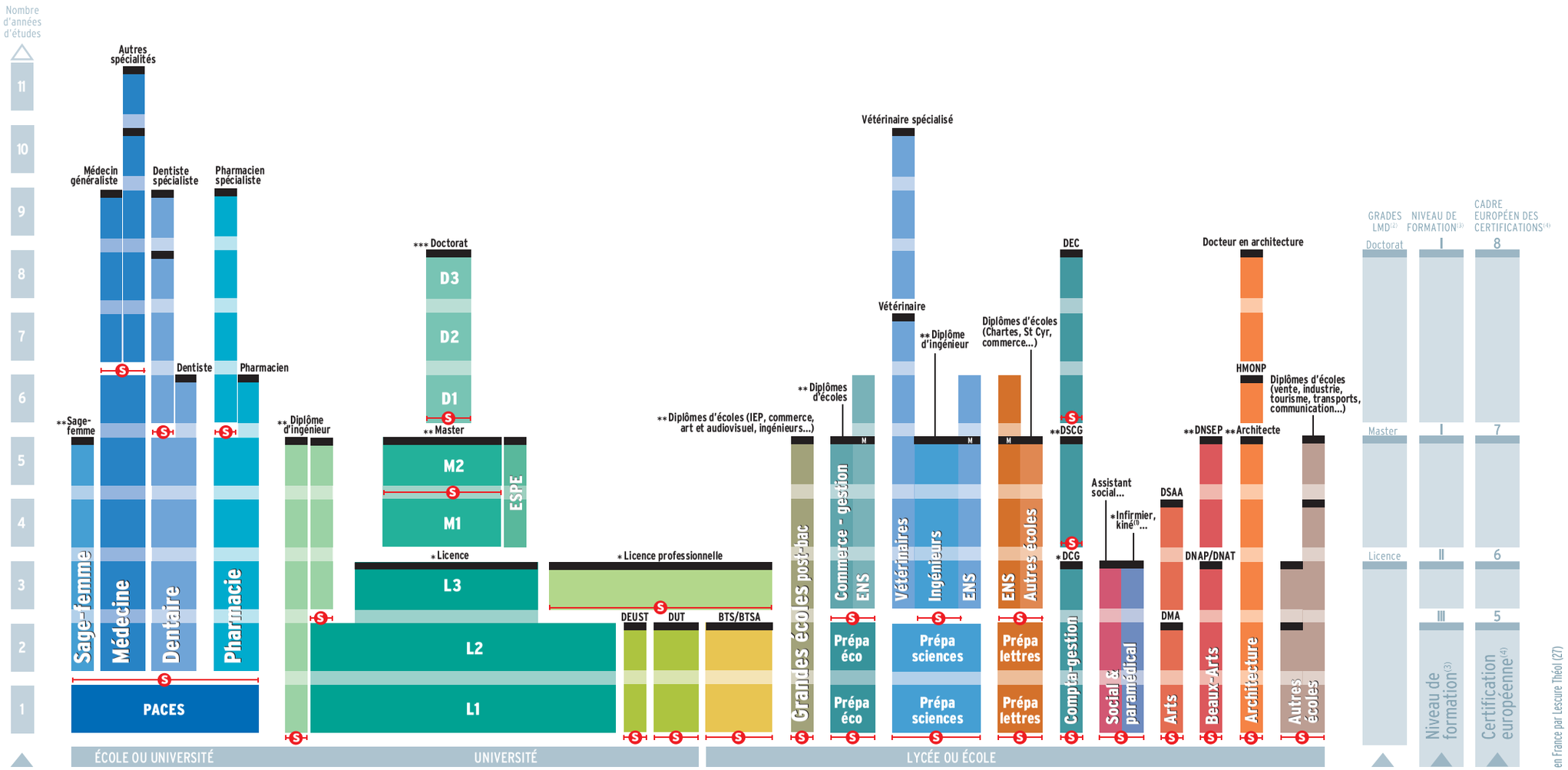

Diplôme ou Diplôme d'État

(S) Accès sélectif (concours à épreuves, sélection sur dossier)

Il existe des passerelles entre ces différentes filières.

BTS(A) : brevet de technicien supérieur (agricole)
D : doctorat
DCG : diplôme de comptabilité et de gestion
DEC : diplôme d'expert-comptable
DEUST : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
DMA : diplôme des métiers d'art
DNAP : diplôme national d'arts plastiques
DNAT : diplôme national d'arts et techniques
DNSEP : diplôme national supérieur d'expression plastique
DSAA : diplôme supérieur d'arts appliqués
DSCG : diplôme supérieur de comptabilité et de gestion
DUT : diplôme universitaire de technologie
ENS : école normale supérieure
ESPE : école supérieure du professorat et de l'éducation
HMONP : habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre
IEP : institut d'études politiques
L : licence / **M :** master
PACES : première année commune aux études de santé(1)
*** :** tout ou partie de ces formations délivrent le grade de licence
**** :** tout ou partie de ces formations délivrent le grade de master
***** :** tout ou partie de ces formations délivrent le grade de doctorat

(1) Attention, certaines écoles paramédicales recrutent après la première année d'études de santé (PACES)
(2) Grades LMD : les grades de licence, master, doctorat correspondent à des paliers de formation européens.
(3) Le niveau de formation permet de classer des diplômes et des certifications en fonction d'objectifs professionnels visés (métiers, fonctions ou activités). Pour en savoir plus : Les titres répertoriés au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)
(4) Le Cadre européen des certifications (CEC ou EQF en anglais) permet aux états membres de la Communauté européenne de comparer les certifications et les diplômes délivrés par les différents pays.

Réf. : 32659 © ONISEP 2014-2015 - Imprimé en France par Lescure Théol (27)

21/07/14 10:57:28